CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

POUR LE DIAGNOSTIC ET LE TRAITEMENT PAR CATHÉTÉRISME DES RÉTRÉCIS-SEMENTS OU DES OBSTRUCTIONS D'ARTÈRES CORONAIRES (ANGIOPLASTIE OU DILATATION PAR BALLONNET ET TECHNIQUES APPARENTÉES)

> J'ai été informé/e de l'intervention par cathétérisme cardiaque prévue dans mon cas et donne mon plein accord à ce type de traitement.

> Je déclare en particulier avoir été informé/e sur le but, le déroulement et les risques liés à cette intervention. Je sais que dans de rares cas il peut se produire un saignement pendant l'examen, par exemple au point de ponction, ainsi que des troubles du rythme cardiaque, complications nécessitant un traitement spécifique. D'autres complications graves (allergie sévère aux médicaments utilisés, troubles circulatoires dans les jambes, formation de caillots dans les artères, problèmes rénaux, attaques cérébrales, etc.) sont très rares, elles se produisent dans moins de 1% des cas.

> Si l'examen des artères coronaires montre un ou plusieurs rétrécissements et que mon médecin me propose un traitement par cathétérisme (dilatation par ballonnet ou toutes autres techniques apparentées), je suis d'accord que l'intervention soit effectuée et je renonce à un temps de réflexion supplémentaire. J'ai pris connaissance du but, des chances de succès et des risques liés à cette intervention de même que d'autres possibilités de traitement. Je sais que, dans de rares cas, le rétrécissement d'une artère peut causer une diminution de l'irrigation sanguine du cœur et nécessiter une opération de pontage immédiate en raison du risque d'infarctus du myocarde.

> Je sais que pendant l'intervention mon médecin prendra les mesures indispensables pour obtenir le meilleur résultat possible. Ainsi, il peut s'avérer nécessaire d'implanter une petite structure métallique cylindrique pour renforcer la paroi de l'artère (endoprothèse ou stent). Cette endoprothèse s'insère dans le tissu sans provoquer de rejet. Je sais que je devrai prendre pendant quelques mois des médicaments anticoagulants supplémentaires pour empêcher la formation de caillots dans l'endoprothèse. Dans 5 à 10% des cas, quelques mois après une dilatation par ballonnet (angioplastie coronarienne), le vaisseau traité peut à nouveau se rétrécir (développant ce qu'on appelle une resténose) et nécessiter un nouveau traitement ou une opération de pontage coronarien.

> Je déclare avoir pleinement compris les informations qui m'ont été données et j'estime avoir reçu des réponses suffisantes à toutes mes questions.

Signature du patient:	Signature du médecin:
Lieu et date:	Lieu et date:

Fondazione Svizzera di Cardiologia

Schweizerische Herzstiftung

Fondation Suisse de Cardiologie